

RAOUX IMMOBILIER

TRANSACTIONS- CONSEILS - LOCATIONS-GESTION-

BAREME HONORAIRES LOCATION

A USAGE D'HABITATION :

Agglomération toulousaine : visite du bien, constitution du dossier, rédaction du bail : 10€ TTC / M² habitable
Etat des lieux : 3€ TTC / M² habitable

Autres agglomérations : visite du bien, constitution du dossier, rédaction du bail : 8€ TTC / M² habitable
Etat des lieux : 3€ TTC / M² habitable

Avenant au bail : 250€ TTC

Ces honoraires sont à la charge du propriétaire pour les montants indiqués ci-dessus et du locataire pour un montant identique.

A USAGE COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL : **25 % HT du loyer HT de la 1^{ère} année**

Ces honoraires sont à la charge exclusive du locataire.

BAREME HONORAIRES SYNDIC DE COPROPRIETE

GESTION COURANTE :
216 € TTC / an / lot

BAREME HONORAIRES GESTION IMMOBILIERE

HONORAIRE DE GESTION :
7,20 % TTC des loyers et charges encaissés

Ces honoraires sont à la charge du bailleur

RAOUX IMMOBILIER

TRANSACTION-LOCATION-GESTION-CONSEIL

BAREME HONORAIRES

HONORAIRES PAR TRANCHE SUR LE PRIX DE VENTE TTC

SUR LA TRANCHE DE	0 € à 30 000 €	: 12 %
SUR LA TRANCHE DE	30 000 € à 45 000 €	: 11 %
SUR LA TRANCHE DE	45 000 € à 60 000 €	: 10 %
SUR LA TRANCHE DE	60 000 € à 75 000 €	: 9 %
SUR LA TRANCHE DE	75 000 € à 150 000 €	: 7 %
SUR LA TRANCHE DE	150 000 € à 250 000 €	: 6 %
SUR LA TRANCHE SUPERIEURE DE	250 000 € à	: 5 %
HONORAIRES MINIMUM PAR TRANSACTION		: 3000 € TTC

Ces honoraires sont à la charge exclusive du vendeur (sauf mandat de recherche)